

06.08.2009 – 07:25 Uhr

comparis.ch : primes maladie 2010 - Prélude d'un automne chaud

Zürich (ots) -

Les caisses maladie ont dû communiquer leurs primes pour l'année prochaine à l'Office Fédéral de la Santé Publique jusqu'à fin juillet. comparis.ch, le comparateur sur internet, a déjà connaissance des premières données concernant les primes. Une première analyse montre que ce sont surtout les assurés avec une franchise à option qui sont menacés d'une hausse de primes.

L'augmentation des primes maladie pour l'année prochaine sera de 15 % en moyenne, tel que l'a annoncé l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) en mai dernier. Mais il n'était pas encore clair jusqu'ici qui allait - et dans quelle mesure - être touché par cette augmentation. Cela devrait changer bientôt car, jusqu'à fin juillet, les caisses maladie ont dû présenter à l'OFSP leur calcul des primes pour l'an prochain. comparis.ch, le comparateur sur internet, connaît les premières primes de quelques caisses maladie. comparis.ch a analysé comment les majorations se répartissent sur les premières primes provisoires. Pour ce faire, on a calculé à chaque fois la valeur moyenne du premier quart et du dernier quart des variations de primes, classées en fonction de l'augmentation. Ces deux valeurs moyennes permettent d'avoir une perspective quant à la fourchette dans laquelle les variations de primes vont osciller approximativement. Elles présagent de ce qui attend les assurés en automne. Toutefois, ce premier pronostic ne permet pas encore de dire quelque chose sur la hausse moyenne, pondérée, des primes pour tous les assurés. L'analyse a porté sur les primes de Compact, d'Innova, d'Innova Wallis, de la Krankenkasse Luzerner Hinterland, de Moove Sympany, de Sanitas, de Sodalis, de Vivao Sympany et de Wincare.

Les primes à disposition de comparis.ch montrent qu'il y aura autant de hausses de primes modérées que - partiellement - de hausses massives. Ainsi, la moyenne de la hausse de primes est de 4 % dans le quart avec les augmentations les plus faibles et de 23 % dans le quart avec les hausses les plus fortes. Malgré les récents efforts pour baisser les primes, celles-ci, pour l'an prochain, devraient augmenter massivement pour de nombreux assurés. Regarder ce qui s'est produit dans le passé permet de savoir comment comprendre ces chiffres : il y a un an, chez les mêmes caisses maladie, les primes du premier quart avaient baissé de 4 % en moyenne. Dans le quart des hausses les plus élevées, les primes avaient, elles, été augmentées de 11 % en moyenne.

A franchise élevée, hausse de prime élevée

Si l'on ne considère que les primes des adultes, il est frappant de constater que, selon les franchises, on doit s'attendre à des augmentations de primes complètement différentes. Les hausses les plus faibles concerneront les assurés avec une franchise minimum de 300 francs. Pour ce niveau de franchise, la hausse moyenne est de 1 % dans le premier quart et de 15 % dans le dernier. Il en va autrement pour les assurés avec une franchise à option, c'est-à-dire pour nettement plus de la moitié des assurés adultes : pour une franchise de 2 000 francs, les primes du premier quart augmentent en moyenne de 6 % et celles du dernier quart de 27 %. La raison de ces différentes variations de primes : concernant les franchises à option, le rabais

maximal est abaissé, et ce dès celui de l'année prochaine. Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch, explique les effets d'un rabais plus bas pour les franchises à option ainsi : « En raison de la baisse du rabais, ce sont justement les assurés qui contribuent déjà à la réduction des coûts en assumant une responsabilité plus grande qui paient une grande partie de la hausse des coûts des dépenses de santé ».

Jusqu'à présent, on ne peut pas reconnaître d'augmentations de primes différentes pour les di-vers modèles d'assurance. Pour les primes communiquées à comparis.ch, la hausse pour les modèles HMO, Telmed et du médecin de famille n'est pas plus élevée que celle pour le modèle standard. Pour l'avenir, selon Richard Eisler : « Les modèles d'assurance alternatifs restent donc une possibilité d'économiser sur les primes et devraient devenir encore plus importants ». De même, les premières primes présagent que celles-ci augmenteront de façon similaire pour toutes les tranches d'âge.

Contact:

Richard Eisler
P.D.G.
Téléphone : 044 360 34 00
E-mail : media@comparis.ch
www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100587646> abgerufen werden.